

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 26 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 19 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance

					COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL AU MAIRE (ARTICLE L.2122-22)	
	Mois	Jour	QN°	Subd		
2024	09	26	21	00		
ÉLUS			26			
PRÉSENTS MAXI			17			
MANDANTS			4			
ABSENTS			5			
APTÉS A VOTER			21			
				CONVOCAION	19-09-2024	
				RÉUNION	26-09-2024	
				AFFICHAGE	30-09-2024	
				TRANSMISSION	30-09-2024	
				Contrôle de Légalité : DCLE/2		
RECENSEMENT DES CONSEILLERS				PROCURATIONS		
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES	Présents	Absents	Mandants	MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint			X	Henri LABBE
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint			X	Pierre LESNARD
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X			
	HUET Jean-Marie	CMD1		X		
	CHARLOT Karine	Conseillère	X			
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4	X			
	MANIS Cécile	Conseillère		X		
ROUXEL Benoit	CMD5		X			
MANIS Jean-Paul	Conseiller	X				
LEMEE Ginette	Conseillère			X	Marie-Paule ALLAIN	
MORIN Yannick	Conseiller			X	Maryvonne CHALVET	
MINORITÉ	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller		X		
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS			17	5	4

21 - Compte-rendu de la délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22)

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la délégation de pouvoirs dont il dispose au titre des délibérations du 10 septembre 2020, en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

Cette délégation de pouvoirs étant assortie d'une obligation de rapport au Conseil, il informe l'Assemblée des décisions qu'il a prises ou déléguées le cas échéant à ses adjoints :

- 2024-15 : Ligne de trésorerie Port des hôpitaux (annulée)
- 2024-16 : Reprise d'alignement – rue de Tu es Roc parcelle A 2366 (reportée)
- 2024-17 : Décision modificative N°2 budget annexe campings
- 2024-18 : Souscription d'un emprunt de 1.000.000 € budget communal

Le conseil municipal prend acte

ERQUY, Le jeudi 26 septembre 2024

La secrétaire de séance

Le Maire,

Marie-Paule ALLAIN

Henri LABBE

